

**Mairie du 18<sup>e</sup> arrondissement**

Direction générale

1, place Jules Joffrin

75877 PARIS CEDEX 18

## DÉLIBÉRATION

Conformément à la convocation qui leur a été adressée personnellement par Monsieur le Maire du 18<sup>ème</sup> arrondissement le mardi 20 janvier 2015, les membres du Conseil se sont réunis le 26 janvier 2015 en la Salle des Mariages du XVIIIème arrondissement, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Publication de la convocation et de l'ordre du jour a été faite, à ladite date, sur le panneau de la Mairie du 18<sup>ème</sup> prévu à cet effet.

### Etaient présents :

M. Eric LEJOINDRE, Maire du 18<sup>e</sup>, Mme Carine ROLLAND, 1<sup>ère</sup> adjointe, Mme AKKARI, M. BADINA, M. BEPPO, M. BRIANT, Mme DAMS, M. DAVIAUD, M. DURAND, M. GONZALEZ, Mme MARKOVIC, M. MENEDE, Mme MEZENCE, M. NEYRENEUF, Mme PROUST, Mme TRAJAN, Adjoints au Maire, M. BOURNAZEL, Mme BOUYGUES, Mme BRIDIER, M. BROS, M. BROSSAT, Mme GABELOTAUD, M. GUILLOT, M. HONORE, M. JULIEN, Mme MEES, Mme MEHAL, Mme PREMEL, M. VAILLANT, Conseillers de Paris, Mme BELEM, Mme BOYER, M. DAWNY, Mme DEBONNEUIL, Mme DEMANGEL, M. LANGLOIS, Mme LASSURE, M. LISCIA, M. LORENZINI, Mme NEYRON, M. QUEINNEC, M. TOUZET Conseillers d'arrondissement

### Etaient absents et avaient donné pouvoir :

Mme EL KHOMRI à M. LEJOINDRE  
M. DARRIULAT à Mme ROLLAND  
Mme VERISSIMO à Mme MARKOVIC  
Mme MOUZANUIK à M. HONORE

### Délibération N°18.2015.8 :

Départ de M. BOURNAZEL et pouvoir à Mme DEBONNEUIL  
Départ de Mme DEMANGEL et pouvoir à M. DAVIAUD



**DÉLIBÉRATION**

Départ de M. VAILLANT et pouvoir à Mme GABELOTAUD

**Délibération N°18.2015.9 :**

Départ de Mme MEZENCE

**Délibération N°18.2015.10 :**

Départ de M. NEYRENEUF

Départ de M. BROSSAT

Départ de Mme BRIDER et pouvoir à m. JULIEN

Mme Carine ROLLAND, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire est désignée  
secrétaire de séance.

## DELIBERATION

Mairie du 18<sup>e</sup> arrondissement

Direction générale

1, place Jules Joffrin

75877 PARIS CEDEX 18

MAIRIE DU 18<sup>EME</sup>  
1, place Jules Joffrin  
75018 PARIS

FEUILLE DE PRESENCE  
Conseil d'arrondissement du 26 janvier 2015

Mme Akkari	<i>[Signature]</i>	Mme Debonneuil	<i>[Signature]</i>	Mme Mees	<i>[Signature]</i>
M. Badina Serpette	<i>[Signature]</i>	Mme Demangel	<i>[Signature]</i>	Mme Mehal	<i>[Signature]</i>
Mme Belem	<i>[Signature]</i>	M. Durand	<i>[Signature]</i>	M. Ménède	<i>[Signature]</i>
M. Beppo	<i>[Signature]</i>	Mme El Khonri	<i>[Signature]</i>	Mme Mezence	<i>[Signature]</i>
M. Bournazel	<i>[Signature]</i>	Mme Gabelotaud	<i>[Signature]</i>	Mme Mouzanuik	<i>[Signature]</i>
Mme Bouygues	<i>[Signature]</i>	M. Gonzalez	<i>[Signature]</i>	M. Neyreneuf	<i>[Signature]</i>
Mme Boyer	<i>[Signature]</i>	M. Guillot	<i>[Signature]</i>	Mme Neyron	<i>[Signature]</i>
M. Briant	<i>[Signature]</i>	M. Honoré	<i>[Signature]</i>	Mme Premel	<i>[Signature]</i>
Mme Bridier	<i>[Signature]</i>	M. Julien	<i>[Signature]</i>	Mme Proust	<i>[Signature]</i>
M. Bros	<i>[Signature]</i>	M. Langlois	<i>[Signature]</i>	M. Queinneq	<i>[Signature]</i>
M. Brossat	<i>[Signature]</i>	Mme Lassure	<i>[Signature]</i>	Mme Rolland	<i>[Signature]</i>
Mme Dams	<i>[Signature]</i>	M. Lejoindre	<i>[Signature]</i>	M. Touzet	<i>[Signature]</i>
M. Darrulat	<i>[Signature]</i>	M. Liscia	<i>[Signature]</i>	Mme Trajan	<i>[Signature]</i>
M. Daviaud	<i>[Signature]</i>	M. Lorenzini	<i>[Signature]</i>	M. Vaillant	<i>[Signature]</i>
M. Dawny	<i>[Signature]</i>	Mme Markovic	<i>[Signature]</i>	Mme Verissimo	<i>[Signature]</i>

**DÉLIBÉRATION**

DELIBERATION : 18.2015.12

**Objet :** Vœu du Conseil de quartier Montmartre à M. le Maire du 18<sup>e</sup> arrondissement concernant la protection du commerce de proximité à Montmartre

Le Conseil du XVIII<sup>ème</sup> arrondissement ;

Vu l'article 2511-12 alinéa 5 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 24 du règlement intérieur du conseil du 18<sup>ème</sup> relatif aux vœux,

*« Considérant le vœu présenté par le conseil de quartier Montmartre au conseil d'arrondissement ce 26 janvier 2015, et relatif à la protection du commerce de proximité à Montmartre*

*Considérant la concertation publique lancée depuis le 22 septembre dernier dans le cadre de la modification du Plan Local d'urbanisme en 2015.*

*Considérant que cette modification pourra permettre à des rues commerçantes du 18<sup>e</sup> de bénéficier d'une protection renforcée du commerce de proximité.*

*Considérant que pour bénéficier de ces mesures de protections il convient de démontrer l'existence actuelle ou potentielle d'une pluralité de commerces et/ou d'artisanat, d'expliquer la vocation ancienne ou traditionnelles des rues envisagées au commerce de proximité et d'illustrer les menaces et risques de disparition pesant sur les commerces de ces voies.*

*Considérant qu'au regard de ces conditions Eric Lejoindre, Maire du 18<sup>ème</sup> arrondissement, a adressé le 5 janvier 2015 un courrier à Olivia Polski, Adjointe à la Maire de Paris, lui demandant d'envisager d'étendre le périmètre de protection de l'artisanat et du commerce de proximité aux rues suivantes :*

**DÉLIBÉRATION****Mairie du 18<sup>e</sup> arrondissement**

Direction générale

1, place Jules Joffrin

75877 PARIS CEDEX 18

- rue Joseph de Maistre entre la rue Championnet et la place Jacques Froment,
- rue Lamarck entre la Place Jacques Froment et la rue Damrémont,
- rue Tholoze,
- rue Burcq,
- rue Durantin,
- rue de la Vieuville,
- boulevard Ney entre la rue C. Flammarion et la rue F. Labori,
- rue Mont-Cenis entre la rue Custine et la Place Jules Joffrin,
- rue Letort entre la rue Championnet et la rue A. messager,
- rue Versigny,
- rue des Poissonniers entre la rue Ordener et la rue Championnet,
- boulevard Ney entre la rue Charles Hermite et porte d'Aubervilliers,
- rue de la Martinique et rue de la Guadeloupe
- esplanade Nathalie Sarraute afin de préserver les commerces de la Halle Pajol,
- rue des Abbesses entre la rue Lepic et la rue des Martyrs,
- rue Caulaincourt entre la rue Joseph de Maistre et la rue du Mont-Cenis

Considérant que, forte du succès de Vital Quartier, piloté depuis de nombreuses années par la Semaest, Paris lancera un nouveau dispositif d'accompagnement à l'implantation des commerces et artisanats de proximité. Doté de 38M€, ce nouveau Vital Quartier sera pour la première fois mis en place dans le cadre du contrat de revitalisation commercial prévu par la loi Pinel. La Mairie du 18<sup>e</sup> s'inscrira pleinement dans ce nouveau dispositif pour que des quartiers, comme la Goutte d'Or et Amiraux Simplon puissent en bénéficier,

Les élus du 18<sup>e</sup> demandent à la Maire de Paris d'étudier, dans le cadre de la modification du PLU, l'extension du périmètre de protection de l'artisanat et du commerce de proximité à ces rues. »

**DÉLIBÉRATION**

Vu le rapport présenté par Afaf GABELOTAUD, Adjointe au Maire

Sur proposition d'Eric LEJOINDRE, Maire du 18<sup>ème</sup> arrondissement

**DELIBERE**

Article unique :

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au projet n°18.2015.12 à l'unanimité et 1 abstention (UMP-CI (Mme BOYER))